

# Compte-rendu de la réunion du comité scientifique et de gestion de la Réserve biologique dirigée de la Maillouèyre

4 mars 2016 – Office intercommunal de tourisme de Mimizan



## Présents :

Jean Marc BILLAC (Communauté de communes de Mimizan), Guy PONS (Mairie Mimizan et communauté de communes de Mimizan), Claire BETBEDER (communauté de communes), Pascal DUCOS (SOMYLA), Sophie KERLOC'H (Région APLC), Jean TIMBAL (retraité INRA et CSRPN), Simon SCHIANG (DREAL Aquitaine), Marie Pascal MIGNOT (Agence MPM Architecte), Isabelle HUMBERT (paysagiste), Sébastien MAÏTIA et Emilie SAUTRET (ONF)

Vous trouverez la liste des personnes constituant ce comité « Liste membres comité RBD Maillouèyre-2016 » en téléchargement sur le site des dunes littorales d'Aquitaine : <http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/node/83>, sous l'onglet [RESERVE BIOLOGIQUE (RBD)].

Ce compte rendu s'appuie sur la présentation des diaporamas « 2016.03.04 Copil\_ONF », « 2016.03.04 Copil\_MPM\_IH » également en téléchargement sur ce site.

Pour plus d'informations, les comptes rendus annuels détaillés sont aussi en ligne depuis 2010.

## *Ordre du jour (diapositive 2):*

- ❖ Bilan des activités 2015 et actions programmées 2016
- ❖ Mise en place d'un pâturage, alternative à la fauche mécanique
- ❖ Création d'un pôle d'information sur les dunes d'Aquitaine dans les anciennes écuries de Leslurgues

## *Contexte, rappel chronologique (diapositive 3) :*

- Réserve en forêt domaniale de Mimizan inaugurée en mai 2011, environ 114 ha, s'étalant sur 2,5 kms de long sur le cordon dunaire
- Placée sur l'ancien lit du courant de Mimizan
- Contexte réglementaire fort
- Arrêté ministériel de création en attente (version de janvier 2014 inexacte).

## **Bilan des activités 2015 et programmation 2016**

### **Conservation et restauration des milieux (diapositive 5)**

#### **Lutte contre les invasives** : le *Baccharis*, la *Jussie*, le *Cerisier noir*

- Environ **60 m<sup>3</sup> de Baccharis** arrachés mécaniquement et manuellement en septembre et évacués en octobre 2015.

**2016** : même opération avec le test d'un second prototype de levier d'arrachage manuel, outil spécifiquement fabriqué pour cette espèce, visant à faciliter l'intervention des ouvriers forestiers et à ne pas utiliser de pelle mécanique pour des sujets de 4/5cm de diamètre. Par rapport au premier test effectué (Conclusions présentées en annexe n°1 du compte rendu d'activités 2014), des adaptations ont fait évoluer l'outil : la plaque d'appui présente maintenant des rainurages, une fourche avec encoche en V, angle réduit pour ne pas se coincer le pied, seuls points négatifs son poids et le manque de manchons caoutchouc sur les poignées. Certaines zones situées entre le sentier pédestre et le fossé Est seront traitées mécaniquement au vu de la grosseur des pieds de baccharis (diamètre >5cm)

- Pour la **Jussie**, un arrachage manuel a été réalisé en fin d'été a permis de sortir **10 m<sup>3</sup>** sur un pare-feu limitrophe à la RBD (broyage et suivi régulier : pas de reprise). Les zones traitées depuis 2013 mécaniquement puis manuellement se caractérisent par une très faible propagation de la jussie. Les efforts de luttés doivent être maintenus afin d'éviter une reprise de l'extension de la plante.

Pour rappel, l'arrachage mécanique réalisé en 2013 sur le grand étang avait permis d'évacuer près de 180 m<sup>3</sup> de Jussie.

2016 : même opération

- Le **Cerisier noir** : l'abattage et l'évacuation n'ont concernés que quelques pieds, les souches étant sorties en septembre.

2016 : même opération, plus précisément aux abords du petit étang

#### **Travaux de génie écologique** (diapositives 6 et 7):

Un des objectifs du plan de gestion est de maintenir les milieux ouverts :

- débroussaillage régulier des zones comblées par la végétation : berges des étangs, des mares et des fossés + plaques à reptiles.

2016 : même opération sur les zones non traitées en 2015

Pas d'observation d'Ophioglosse commun cette année sur les stations habituellement connues et entretenues ouvertes.

- entretien des prairies créées en 2009, le fauchage mécanisé était prévu tous les 5 ans (donc en 2014) mais reporté à nouveau à cause de la mauvaise portance des sols gorgés d'eau à l'automne.

2016 : alternative à la fauche mécanique par la mise en place d'un pâturage par les équins.

- fauches sur les parties de la lette sub-humide en mosaïque de taille de 20 m<sup>2</sup> à 50 m<sup>2</sup> pour créer des habitats favorables aux populations de lapins de Garenne. Certains se sont installés en face de zones ouvertes (création de 2 terriers).

2016: Suivi de la population

**Suivi hydrologique de la nappe (diapositive 8) :**

- sur le dispositif de 9 piézomètres installé en 2014 (calage NGF), répartis sur 3 transects, des mesures sont effectués tous les mois. Chaque transect débute en lisière de forêt est, passant au niveau de l'ancien axe du lit central du courant de Mimizan et finit en pied de dune ouest.

Notre protocole ne semble pas adapté car de nombreux piézomètres sont trop souvent inondés, notamment ceux qui se trouvent dans au centre des transects, au niveau de l'ancien courant de Mimizan. La seule observation que l'on peut exposer est qu'il n'y a pas souvent d'eau pour les piézomètres en pied de dune 3 et 6, même à la suite de fortes pluies.

2016 : même suivi

 **Suivi de la biodiversité (diapositive 9)**

Avec l'aide d'une stagiaire, nous avons effectué une réorganisation de tous les inventaires et données connues jusqu'à ce jour sur la RBD et les protocoles utilisées. Pour chaque taxon suivi, un protocole a été choisi, souvent ceux issus du MNHN et utilisés sur d'autres réserves (afin de pouvoir comparer nos résultats sur des milieux et habitats d'espèces équivalents).

Les itinéraires de suivi ont été programmés dès le début de l'année. Pour l'ensemble des suivis, cela représente au total 27 journées de prospection.

**Suivi faunistique (diapositive 10):**

Le nombre d'espèces relevé par taxon est présenté à titre indicatif. Le détail des espèces observées est présenté dans le compte rendu d'activité 2015.

Les chiffres indiqués sur les observations de 2014 ne proviennent pas des mêmes protocoles d'inventaires, la comparaison interannuelle n'est donc pas significative. Par contre, l'augmentation des espèces d'oiseaux montre bien que la pression d'inventaires menée en 2015 permet de mieux connaître le cortège d'espèces utilisant le site, on passe de 16 espèces observées en 2014 à 50 observations en 2015.

- ✓ Reptiles et Amphibiens : 10 sp
- ✓ Avifaune : 50 sp
- ✓ Micromammifères : 1 sp
- ✓ Odonates : 13 sp
- ✓ Lépidoptères : 15 sp

2016 : mêmes taxons suivis ainsi que les populations de :

- ✓ Lapins (FDC des Landes)
- ✓ Suivi mycologique : une convention ONF / SOMYLA sera rédigée pour officialiser ce partenariat.

Nous porterons une attention particulière aux cortèges d'espèces qui pourraient être impactées par la mise en place d'un pâturage, notamment les amphibiens et odonates fréquentant les mares à proximité de la zone prévue pour le pâturage.

***Suivi floristique (diapositive 11):***

Sur 2015, aucun inventaire floristique n'a été réalisé (hormis les suivis organisés autour de l'incident de la canalisation de la papeterie). Nous avons terminé l'atlas de la flore patrimoniale des dunes d'Aquitaine avec 13 espèces qui ont fait l'objet de recherches bibliographiques. Les fiches correspondantes sont actuellement en cours de relecture et de validation.

***Suivi de l'animation Natura 2000 (diapositive 12):***

Le périmètre de la Réserve se superpose avec celui du site Natura 2000 des « Dunes modernes du littoral landais de Mimizan plage au Vieux boucau ». L'animation 2015 a permis un suivi du nettoyage manuel sélectif des hauts de plage, l'utilisation des bois flottés (placement sur le haut de plage, mise en copeaux en cas d'excédent ...), la mise en place d'un suivi des espèces patrimoniales, la finalisation d'un guide sur les invasives.

2016: Ces actions seront à nouveau remises en place, nous avons peu de vue sur de nouvelles actions possibles car il y a peu de budget alloué à ce dispositif.

 ***Valorisation pédagogique, scientifique et partenariale (diapositive 13) :***

En 2014, l'effort avait été concentré sur la mise à jour de la signalétique : logo de la RBD, mise en place de bornes avec parcours flashcodes, actualisation du livret guide ...

En 2015, les actions ont été des actions de gestion courante, d'entretien et de mise en sécurité des sentiers :

**Mise en sécurité des sentiers pédestres et canalisation du public :**

- 80 arbres élagués et 15 abattus
- Nettoyage et entretien des infrastructures d'accueil (suppression des poubelles sur la route d'accès à la Réserve)
- Surveillance cabanes en bois sauvages
- Entretien des clôtures et caillebotis central
- Matérialisation des chemins avec copeaux

***Expertise belvédère: Conformité globale (diapositives 14 et 15)***

Afin de vérifier la pérennité du belvédère (installé depuis 2011), nous avons sollicité un bureau d'étude Techniques Structures Bois spécialisé dans l'étude, le calcul et la conception d'ouvrages bois.

La conformité d'une structure bois dans le temps va dépendre de son exposition aux différents facteurs (vent, pluie...) et la façon dont ceux-ci s'évacuent (engouffrement, évacuation de l'eau...).

Au regard des règles de construction, ont été analysés l'état structurel du belvédère (platelage, solivage, appuis...) et l'état général des assemblages (boulonnerie, garde-corps, rampe...). L'étude conclue qu'il n'y a pas de défaut majeur ni de déformation excessive, un bon état du bois, une bonne solidité de la structure.

Par contre, la durée de vie des montants de garde-corps (soutenant la table de lecture du paysage à 360°) est évaluée inférieure à 10 ans. Nous devons donc d'ici 2021 anticiper le changement du garde-corps.

2016 : Nous prévoyons d'indiquer sur l'équipement l'accès limité à 20 personnes.

#### ***Suivi de la fréquentation (diapositive 16):***

- L'analyse des **données de l'éco-compteur** sur l'année 2015 montre un total de 34326 passages (98 personnes à la journée en moyenne). Le dimanche est la journée la plus fréquentée. Un pic de fréquentation est noté le 9 août avec 613 passages à la journée.

Sur le graphique, une exclusion des données du 20 juillet au 4 août correspond à une dégradation volontaire sur le compteur, celui-ci ayant été déplacé et retrouvé quelques jours plus tard dans un buisson.

- Une **enquête de satisfaction** a été lancée en 2015, l'idée est d'avoir un retour sur notre gestion, de connaître les usages, les pratiques et les attentes des visiteurs. L'enquête a été publiée en ligne sur différents sites : ONF, Natura 2000 des dunes littorales d'Aquitaine, l'Office du Tourisme de Mimizan. Seulement 8 réponses comptabilisées en fin d'année, l'échantillon est donc trop peu représentatif de la fréquentation pour en déduire des tendances sur les comportements adoptés.

#### ***Visites guidées et tournées de surveillance (diapositive 17) :***

- Une cinquantaine de visites guidées sont faites à l'année dont les journées Aquitaine Nature avec le Conseil Régional Aquitaine, les sorties scolaires et estivales avec l'Office Intercommunal de tourisme, le Printemps des Landes avec le Conseil départemental des Landes, la journée mondiale des zones humides et des chantiers avec l'association Surf insertion.

- Une vingtaine de tournées de surveillance, réalisées par la brigade équestre de l'ONF, sont récurrentes en période estivale. Peu d'infractions relevées à l'année, 5 timbres amendes seulement.

#### ***Mise en place d'un pâturage (diapositives 18 à 24) :***

La Réserve présente environ 5 hectares de prairies humides et sub-humides, initialement fauchées mécaniquement en 2009.

L'objectif principal de cette action est de maintenir ces milieux ouverts en utilisant un outil de gestion plus souple, moins intrusif que les engins utilisés lors des fauches, qui semble favoriser la biodiversité par la création de micro-habitats notamment et qui représente un aspect historique. Bien que le pâturage n'est pas été ici une activité traditionnelle qui a contribué à façonner le milieu, cela rappelle l'aspect paysager des landes. Il faudra bien suivre cet objectif et vérifier que l'on n'obtient pas une forme dérivée de l'habitat humide.

Pour cela, nous ferons appel à un bureau d'études en expertise écologique, afin de connaître :

- l'état initial de la végétation et le suivi de l'évolution de la dynamique des milieux,
- comprendre les dynamiques et les modifications des communautés végétales.

L'opération doit également être à moindre coût, du moins inférieur au coût prévu pour une fauche mécanique. Les financements possibles seront ceux internes à la RBD (Agence de l'eau et Région ?), ainsi que le dispositif européen Natura 2000, pour lequel le DOCOB prévoit des "Actions et mesures spécifiques à la Réserve Biologique Domaniale" avec l'objectif de "Recréer les habitats humides ouverts" (participation minimale : 2000 à 2500€).

#### Des modalités restent à définir :

La pression exercée sur les milieux doit être « légère » a minima au départ : pâturage « flash », la charge UGB (unité gros bovin)

La période de pâturage doit être déterminée en fonction de la période de ponte de la cistude, de la nidification de l'avifaune...

Le choix de l'espèce à pâturer sera fait en fonction des opportunités techniques et financières locales, de la qualité fourragère, les capacités de gardiennage...

Le besoin limité d'équipements annexes: pas de parc de contention démesuré, pas de clôture type ursus imperméable à la faune sauvage, pas de bergerie...

La surface de pâture est estimée à environ **5 ha**, encadrée entre le cordon dunaire à l'ouest, le milieu boisé à l'est et une prairie centrale avec un tapis conséquent de molinie (présentant peu de valeur nutritive) et les sols inondés dès l'automne jusqu'à la fin de l'hiver. Un agrandissement de la zone est possible sous couvert forestier.

En prévision, un exclos en évolution naturelle (témoin) pourrait être maintenu ainsi qu'un exclos en fauche manuelle.

Les **4 mares** présentes dans le périmètre ciblé pourraient être clôturées pour éviter les problématiques de turbidité, d'eutrophisation, de baisse du niveau d'eau, de piétinement des berges. Une mare pourrait être laissée en libre accès pour un accès à l'eau. Deux anciennes cuves DFCI de 2 000 L peuvent être mises à disposition pour constituer des abreuvoirs.

Pour des raisons pratiques et d'opportunités, nous penchons à l'heure actuelle pour **les équins** (mis à disposition à l'ONF pour les tournées de surveillance) qui seraient un bon compromis.

Après discussion, cette intervention semble partagée avec les membres du comité de suivi présents. Les essais de pâturage sur Aureilhan ou encore Lacanau sont en cours d'étude. Un cahier des charges sera formalisé avant le début de l'opération, détaillant l'itinéraire technique et les modalités retenues.

## **Présentation de l'étude préalable à la création d'un pôle d'information sur les dunes littorales (diapositive 25)**

L'étude préalable à l'aménagement global et de mise en valeur des écuries de Leslurgues a été lancée en 2015. Constituant la porte d'entrée principale de la Réserve et un lieu de passage fréquent le long de la vélodyssée, la **réhabilitation des écuries** à l'ambition de créer un véritable pôle d'accueil et de mettre en valeur la RBD.

Me Mignot, architecte et Me Humbert, paysagiste, missionnées sur cette étude nous ont présenté le diagnostic réalisé dans le cadre de cette étude. Les objectifs principaux sont les suivants :

- permettre une meilleure découverte, une revalorisation du site de Leslurgues, améliorer la lisibilité et la fonctionnalité du lieu.
- définir une signalétique claire et efficace adaptée aux différents usagers du site.
- mettre en valeur un élément du patrimoine architectural structurant

Le diagnostic paysager met en valeur le socle paysager que constitue le site, c'est-à-dire une vieille bâtisse sous couvert forestier, une clairière au sein de la pinède, présentant des vues intéressantes en arrivant de part et d'autre du site. Certains arbres sont remarquables, un double alignement de pins parasols le long de la route d'accès. L'espace de stationnement est vaste, une signalétique et un mobilier d'accueil du public disparates et peu efficaces.

Quant aux usages, le diagnostic référence la vélodyssée, l'aire de gemmage, la boucle pédestre des étangs de la Maillouèyre, une aire de pique-nique.

Le premier schéma des usages propose un projet d'aménagement distinguant bien **les zones d'accueil** en périphérie du bâtiment des écuries, **deux points infos** dont un sur la forêt le long de la piste cyclable, un autre sur les dunes et les zones humides (RBD) au sein des écuries, **une zone de pique-nique** (maintenue en l'état actuel) puis **une zone de stationnement** légèrement en retrait par rapport à l'existant.

Le diagnostic architectural définit les bâtiments (écuries + maisons forestières) comme des témoins de la gestion passée, le site composant un espace tampon entre la forêt et l'accès au site.

Le bâtiment des écuries présentent de nombreux désordres : fissures, infiltrations, détériorations diverses... le diagnostic liste alors les travaux à programmer : un changement de couverture, la réalisation d'un chaînage périphérique de la maçonnerie, la mise en place d'agrafes bétonnées au droit de chaque fissure, la reprise des harpages aux angles de murs, la reprise en sous-œuvre des fondations pour permettre la stabilité des bâtiments, envisager la démolition du bâtiment mitoyen (appentis), et enfin de créer un réseau pluvial enterré.

Les premières propositions suggèrent des travaux de valorisation patrimoniale avec la réhabilitation patrimoniale des écuries (enveloppe du bâtiment, restitution des aménagements historiques tels que mangeoires à chevaux), un lieu d'exposition, une meilleure accessibilité au public et une meilleure visibilité du site.

Les choix d'aménagement du bâtiment dépendent aussi du Plan d'Occupation des Sols de la commune de Mimizan : le site de Leslurgues est en zone 6ND : il n'y a donc pas de constructions nouvelles, une réhabilitation possible pour le même usage.

Lors de la consultation des partenaires, les acteurs ont exprimé plusieurs attentes : un stationnement vélos, un abri pour deux classes, des toilettes, des stationnements pour deux bus, une assise pour des personnes fragiles.

La communauté de communes de Mimizan donne l'autorisation de réaliser des travaux sur le préau de Leslurgues en bordure de la Vélodyssée, notamment la modernisation des supports pédagogiques.

Pour conclure, les intentions de projets sont de :

- dégager l'espace devant les écuries afin de créer une ambiance d'airial par la réduction de la surface du parking, trouver un espace d'accueil piéton naturel et attractif
- organiser une scénographie d'expo permanente sur 2 pôles (pôle littoral/dunes et pôle forestier) et une expo itinérante extérieure
- éloigner les stationnements des véhicules, et prévoir 20 à 30 places VL, et 1 place bus avec possibilités de retournement
- organiser le stationnement de 70 vélos

Des illustrations de constructions légères sont présentées, certes en milieu urbain mais facilement adaptables sur ce site.

Les partenariats envisagés : la commune de Mimizan, la communauté de commune de Mimizan, le Pays Landes Nature Cote d'Argent et la Région Aquitaine. Les questions de financements seront évoquées lorsque les propositions d'actions seront davantage abouties.